



**Assises de l'éthique publique locale**  
**Collectivités territoriales et entreprises : prévenir les atteintes à la probité**

**19 et 20 novembre 2026**  
**Université Jean Moulin Lyon 3**  
**Campus des Quais**  
**Amphithéâtre Huvelin**

**Assises de l'éthique publique locale : Collectivités et entreprises, prévenir les atteintes à la probité**

Les 19 et 20 novembre 2026, l'Université Jean Moulin Lyon 3 (campus des quais) accueille la nouvelle édition des assises de l'éthique publique locale. Cet événement est coorganisé par DEMOCIS, l'Observatoire de l'éthique publique et l'Équipe de droit public de l'université.

**Une ouverture institutionnelle de référence**

Les assises s'ouvriront en présence de personnalités majeures :

- M. Jean Maïa, président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).
- Mme Isabelle Jegouzo, directrice de l'Agence française anticorruption (AFA).

**Au programme : 6 tables rondes thématiques**

Universitaires, praticiens et représentants institutionnels (AFA, HATVP, chambre régionale des comptes, collectivités territoriales) se réuniront pour identifier les risques et partager les bonnes pratiques :

1. **Rapports d'influence** entre collectivités et entreprises
2. Probité et **commande publique**
3. **Mobilités professionnelles** des élus et des agents publics
4. Probité, **aides publiques et mécénat**
5. Probité, **gestion des biens publics et urbanisme**
6. **Entreprises publiques locales** et exigences de probité

**Qui est attendu ?**

Élus locaux, référents déontologiques ou alerte, agents en charge de la probité, avocats, chercheurs et étudiants... : cet événement est le vôtre. Venez enrichir le débat et échanger concrètement sur vos pratiques professionnelles.

**Informations pratiques**

- Dates : 19 et 20 novembre 2026.
- Lieu : Université Jean Moulin Lyon 3, Campus des quais, Amphi Huvelin
- Tarif : Gratuit.
- Inscription : Obligatoire (possible par demi-journée).
- Attestation : Délivrance d'une attestation de présence sur demande à l'issue de l'événement.

**Jeudi 19 novembre**

8h30 | Accueil

9h00 | Allocution de bienvenue

### **9h15 | Ouverture**

Collectivités territoriales et entreprises, le point de vue de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), **Jean Maïa**, président de la Haute Autorité

Collectivités territoriales et entreprises, le point de vue de l'Agence française anticorruption (AFA), **Isabelle Jegouzo**, directrice de l'Agence

### **10h | Collectivité et entreprises : rapports d'influence**

Sous la présidence de **Matthieu Caron**, maître de conférences - Université Polytechnique Hauts-de-France, directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique

**L'encadrement des représentants d'intérêts auprès des collectivités territoriales par la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique : Jean Maïa**, président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique.

**Représentants d'intérêts et collectivités territoriales : Raphaël Lachière-Rey**, maître de conférences en mathématiques à l'Université Paris Cité et **Jean-François Kerléo**, professeur de droit public à Aix-Marseille Université

**Cadeaux et invitations : Aurore Granero**, maîtresse de conférences HDR en droit public - Université Bourgogne Europe

**L'influence des cabinets de conseil sur les collectivités territoriales : Mathias Amilhat**, maître de conférences HDR de droit public - Université Toulouse Capitole, directeur du département éthique des affaires de l'Observatoire de l'éthique publique

12h15 | Pause déjeuner

### **13h45 | Probité et commande publique**

Table ronde animée par **François Lichère**, professeur de droit public - Université Jean Moulin Lyon 3, directeur de la Chaire de droit des contrats publics

**Mathias Amilhat**, maître de conférences HDR de droit public - Université Toulouse Capitole, directeur du département éthique des affaires de l'Observatoire de l'éthique publique

**Aurélia Degnifo Lucot**, directrice adjointe des achats - Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Sophie Jeannot**, directrice juridique et conformité - Demathieu Bard

**Éric Landot**, avocat associé, Landot-avocats

**Paolo Patrito**, professeur associé de droit administratif à l'Université de Turin

15h45 | Pause

### **16h | Des collectivités aux entreprises : encadrer les mobilités des élus et des agents publics**

Table ronde animée par **Élise Untermaier-Kerléo**, professeure de droit public - Université Jean Moulin Lyon 3, référente déontologue

**Claude Beaufiglioli**, référent déontologue pour les agents publics et les élus locaux – CDG d'Occitanie - CCI Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Anne-Laure Lopes Nogueira**, directrice - Direction juridique et de la déontologie (DJD) - Haute Autorité pour la transparence de la vie publique

**Géraldine Pagnier**, Responsable service juridique RH - Ville de Lyon

**Anne Rinnert**, responsable nationale "éthique publique" - Centre national de la fonction publique territoriale

17h30 | Fin de la première journée

## **Vendredi 20 novembre**

8h45 | Accueil

### **9h00 | Probité, aides publiques et mécénat d'entreprise**

Table ronde animée par **Élise Untermaier-Kerléo**, professeure de droit public - Université Jean Moulin Lyon 3

**Bertrand Alessandrini**, responsable de la Mission Contrôle interne & gestion des risques - Métropole de Lyon

**Lucie Cochet**, avocate associée - Fiducial Legal by LAMY

**Christophe Testard**, professeur de droit public - Université Jean Moulin Lyon 3

**Diane Colombani**, directrice juridique et affaires publiques - Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical)

10h30 | Pause

### **10h45 | Probité, gestion des biens publics et urbanisme**

Table ronde animée par **Hervé de Gaudemar**, professeur de droit public - Université Jean Moulin Lyon 3

**Mathias Chagnard**, directeur du foncier et de l'immobilier - Métropole de Lyon

**Quentin Dacier**, Chef du Département Secteur Public Local - Sous-Direction des acteurs publics - Agence française anti-corruption

**Evan Lagune**, docteur en droit public (AMU), post-doctorant DEMOCIS

**Martin Launay**, président de section - Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes

12h30 | Pause déjeuner

### **14h | Probité et entreprises publiques locales**

Table ronde animée par **Pierre Levallois**, maître de conférences en droit public - Université Jean Moulin Lyon 3

**Sébastien Brameret**, magistrat - Chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes

**Marie Courrouyan**, responsable juridique du réseau SCET (Services Conseil Expertises Territoires)

**Gilles Le Chatelier**, avocat associé - ADALTYS

**Marie-Laure Rolland-Gagne**, procureure financière dirigeant le Ministère public - Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes

16h | Fin du colloque